

L'Algérie 40 ans après : une forme « douce » de recolonisation, euro-mondialisée ?

André PRENANT*

Le gouvernement algérien, mais aussi la majorité des économistes et des journalistes, voire des dirigeants de l'opposition politique de ce pays veulent voir, jusqu'à ce jour, et faire voir à ceux qui les lisent ou les écoutent, que les progrès des indicateurs macro-économiques et financiers de ces trois dernières années apportent la preuve que la marche vers « l'économie de marché » amorcée voici quelque vingt ans, imposée par le FMI en 1994 en échange du rééchelonnement de la dette extérieure et vantée, depuis Barcelone, dans la perspective euro-méditerranéenne ouvre la voie du développement. De toute façon, elle est présentée aux Algériens, comme à nous-mêmes — et à presque tous les peuples de la terre — comme l'unique perspective possible, dont il faut souhaiter et accélérer l'aboutissement, puisque inéluctable. L'accord d'association euro-algérien d'avril 2002 et les négociations que mène le pouvoir algérien pour s'intégrer à l'OMC vont dans ce sens : une « Euro-mondialisation », présentée au peuple algérien comme une voie d'accession à un cercle supérieur.

Il est vrai que l'encours de la dette extérieure, qui atteignit jusqu'à 35 000 millions de dollars avant son rééchelonnement de 1994, s'est abaissé, comme par miracle, entre fin 1999 et fin 2000, de 28 315 millions à 25 261 de dollars, soit de 10,9 %, puis, fin 2001, à 22 361 millions de dollars, soit encore de 11,4 %) — encore que le dernier trimestre de cette année n'ait plus compté que pour 140 millions de dollars — à peine – 0,6 % ! Le service de cette dette, établi, quant à lui, à 4 464 millions de dollars en 2002, est certes

presque deux fois moins lourd qu'au début de 1994, où, à la veille du rééchelonnement, il avait atteint 8,9 milliards de dollars. Il n'en pèse pas moins un peu plus qu'entre la fin de cette année-là et 1996 où, durant le rééchelonnement, il avait évolué de 4,4 à 4,36, puis 3,7 et 4,5 milliards, alors qu'il a gagné sur le long terme. Surtout, si son poids marque un net recul sur 1998 et 1999 où il réclamait 6,84 puis 6,71 milliards de dollars, il n'a reculé, de 2000 à 2001, que de 0,8 % : il représente à nouveau 22,2 % de la dette, contre 19,87 l'année d'avant et de 10 à 15 % de 1994 à 1997, plus que dans les années 1980, et face à 36 % au début de 1994.

C'est le rapport du service de la dette aux exportations, — dont la valeur tient presque exclusivement aux cours du pétrole brut — qui détermine, depuis les années 1980, l'étranglement ou non de l'économie nationale : si ce rapport n'était encore que de 18 % en 1978, il n'avait cessé d'enfler avec la crise de 1986, porté cette année-là à 76 % et maintenu au dessus de 70 % jusqu'à culminer, au début de 1994, à 100 %, imposant la négociation du rééchelonnement dans une économie de plus en plus soumise à ses importations. Depuis, ce rapport, remonté de 28,3 % en 1996 à 73 % en 1997, s'est réduit à 20 %, avec le brut à 30 dollars le baril, pour remonter à 23 % en 2001, et plus encore en 2002, simplement du fait du recul des cours depuis le 11 septembre, sans jamais, on le voit, revenir à l'écart favorable de 1978.

Corollairement à cette « embellie », les réserves de change grimpaient, pendant ce temps, de 2,6 milliards de dollars en 1994 — soit moins de trois mois d'avance — à 11,7, puis 17,7 milliards de dollars pour en atteindre même 20 en Juin 2002, de quoi « tenir » plus d'un an et demi d'importations, à la veille du quarantième anniversaire de l'indépendance du pays. La raison en est simple, et elle se lit dans le jeu de yo-yo de leur montant d'une année sur l'autre (3,3 milliards de dollars en 1992 (trois mois) mais 2,1 en 1995, 6,8 (huit mois) en 1998, voire au cours même d'une année : de 4,4 (pour seulement quatre mois) à 11,7 en 1999 ou de 8 à plus du double en 2000. Et cela montre aussi la vulnérabilité de ces acquis financiers : ces oscillations ne font que traduire très fidèlement

* GREMAMO, Université de Paris VII.

celles des cours du pétrole brut, à peine corrigées par les variations des quotas d'exportation.

Un Etat de plus en plus exclusivement rentier et dépendant.

Alors que le reproche majeur adressé par l'actuel pouvoir algérien à celui d'avant 1980 est d'avoir institué un Etat rentier et distributeur de rente quand cet Etat réinvestissait ses profits dans les secteurs productifs, ce même pouvoir trouve de plus en plus l'unique moteur de son économie et de son administration dans ce qui est cette fois vraiment devenu une rente, dont il abandonne de plus en plus la maîtrise aux oligarchies financières locales ou étrangères.

Les hydrocarbures — gaz naturel (vendu surtout liquéfié), condensat et pétrole brut ou produits pétroliers raffinés — représentent bien plus exclusivement les produits exportés qu'à l'ère dénoncée comme d'économie "administrée" et "redistributrice de rente" : la dernière année de son fonctionnement exclusif (1978), leur part n'en constituait, essentiellement sous forme de produit brut, "que" 94,5 % sur 8,4 milliards de dollars d'alors. Elle n'a été, depuis, réduite qu'une seule année (1998), à 91,7 %, à l'occasion, non d'un bond des autres ventes — restées limitées à 780 millions de dollars contre 460 vingt ans plus tôt — mais d'une réduction du gain global des ventes ramené à un compte, en dollars de valeur amoindrie, presque aussi bas qu'alors, du fait d'une chute marquée des cours mondiaux. Aussi bien les pourcentages les plus bas de ventes hors hydrocarbures correspondent-ils aux années de cours élevé du brut (de 1,6 à 1,8 % en 1980-1983 comme en 2000, la plus belle année de l'embellie financière en cours, à 2,5 %, soit quelque 450 millions de dollars actuels, moins qu'en 1978, pour 20 milliards de dollars de produits pétroliers vendus !

C'est depuis 1980 que l'Algérie "joue" ainsi aux ventes d'hydrocarbures aussi bien l'ensemble de ses ressources que, à travers la fiscalité pétrolière, ses rentrées budgétaires. Il est remarquable qu'à l'exception de ses années de crise financière aggravée — chute des cours du brut en 1986 ou 1998, endettement insoluble à la veille de l'acceptation du Plan d'Ajustement

Structurel en 1994 — les revenus des exportations pétrolières ont toujours dépassé les 22,4 % du PIB qu'ils représentaient en 1978, jusqu'à atteindre, depuis l'application du PAS, des sommets (30 % du PIB en 1999, 39 % en 2000, l'année de "l'embellie"), ce qui réduit d'autant le rôle de tout le reste des ressources. La place des hydrocarbures dans le PIB algérien n'avait jamais été aussi exclusive que depuis "l'ouverture" imposée dans le cadre du PAS en 1994 : 32,5 % du PIB en 1995, 36 % en 1996 — sensiblement comme en 2001 — contre de 20 à 29 %, sauf en 1991, de 1988 à 1993, c'est plus que cette "rente" du sous-sol n'avait jamais rapporté à l'époque au cours de laquelle on se complaît à la dénoncer, hormis l'année suivant les nationalisations (39,3 % en 1974 d'un PIB accru d'un tiers en un an) et celles suivant le plan de sa "valorisation" par sa transformation (VALHYD) 37,8 et 38,4 % d'un PIB accru de 26 puis de 16 % par an, en 1980-81. Son rôle de plus en plus exclusif laisse planer une menace de débâcle encore plus grave, en cas de recul du dollar ou de chute des cours du brut, que celle qui la ramena, en 1986 à 17,5 % d'un PIB réduit de 1,4 %, sans compter l'inflation.

De plus en plus cette "rente" détermine donc la croissance ou son absence. Ainsi, selon le rapport du CNES, le fléchissement du cours du brut entre 2000 et 2001 (de 30 à 25 de dollars en moyenne) a-t-il ramené la croissance de 2,4 % en juin 2002 à 1,9 %, malgré une bonne année agricole (au revenu accru de 18 %, grâce aux pluies !), quand 7 % seraient nécessaires pour sortir de crise ; aussi bien est-ce l'estimation du pouvoir. Malgré son "pétrole", l'Algérie se retrouve ainsi avec un PNB officiel de 55 340 millions de dollars, à peine 45 % de plus que sa valeur formelle de 1980 qui représentait, elle, 800 % de celle de 1970. De ce fait, et malgré un taux annuel de croissance démographique ramené de 3,3 % en 1970 à 2,9 % en 1980 et 1,8 % aujourd'hui, le P.N.B. annuel par habitant, 1 780 de dollars en 2001, à peine 4 % de plus qu'au creux de la vague de 1994, et à 10 % près stagnant depuis 1990, n'atteint pas les trois-quarts de son niveau de 1980, presque acquis dès 1978. Voilà au moins une donnée macro-

économique peu rassurante, alors qu'elle est la plus synthétique !

Dans les recettes budgétaires de l'Etat, presque exclusivement fiscales, la part de la fiscalité pétrolière a varié parallèlement à celle des revenus de même source. Restée en dessous de la moitié des recettes fiscales jusqu'à la réalisation du plan VALHYD (49 % et 46 % encore en 1978-79, elle a atteint ensuite ses sommets les mêmes années que ceux des coûts du brut les plus élevés sans *quota* trop limités, conjugués à des progrès médiocres ou nuls, voire à des régression des productions non pétrolières : de 60 à 67 et 59 % en 1980-82, durant le programme anti-pénuries (PAP) ; et à nouveau constamment plus de 58 % à partir de la crise des années 1990, (taux minimal de 1994). Et ce n'est pas le gonflement d'autres recettes, mais la débâcle des cours du brut, qui avait réduit sa part entre 25 et 30 % du budget en 1986-87.

Les conditions mises par le FMI au rééchelonnement de la dette en 1994, n'ont fait qu'institutionnaliser cette dépendance, en imposant, à travers les quatre ans, renouvelés, du Plan d'Ajustement Structurel (PAS), une ouverture croissante du marché algérien aux importations de capitaux souvent peu productifs et de biens de consommation, que concrétise la perspective d'insertion du pays dans les relations de partenariat euro-méditerranéen et de réglementation par l'OMC. Elles ont conforté le désengagement de l'Etat par l'ouverture et la privatisation d' "entreprises", voire leur pure et simple disparition, qui touchent de plus en plus le fonctionnement-même des services publics, et dont le rôle destructurant a parfois été aggravé par les destructions matérielles dues aux violences islamistes.

On peut chercher dans quelle mesure les acquis, tant sociaux qu'économiques, des vingt premières années d'indépendance, ont été conservés ou effacés depuis.

Un Etat de plus en plus "désengagé" d'un secteur productif, ainsi voué au déclin

Si la déprise de l'Etat a été systématisée par l'imposition du PAS par le FMI au printemps 1994, elle était largement préparée par l'orientation de sa politique vers le désinvestissement dans le domaine productif, puis l'abandon de pans entiers de ce secteur à la recherche d'accumulation de capital, depuis la fin des années 1970. Jusqu'à la fin du second plan quadriennal (1978), l'objectif poursuivi avait été de créer des chaînes industrielles intégrées tournées en priorité vers des besoins nationaux croissants, et de socialiser au profit des paysans sans terre, en collectivisant, par la Réforme Agraire, sans les morceler, les grands domaines privés (1972-76) après la régularisation, dès mars 1963, de la mise en autogestion des terres coloniales restructurées. L'équipement, qui avait retenu 24,3 % des dépenses du budget d'Etat 1970, encore 29,7 % de celui de 1983, n'en représentait plus que 8,9 % en 1990.

Le plan VALHYD, confié dès 1978 à un consultant américain, visait par contre à tirer une rémunération maximisée des exportations d'hydrocarbures par le raffinage, la liquéfaction du gaz au raffinage et la récupération des sous-produits (GPL, condensat), absorbant des investissements massifs. Initialement destiné à procurer les capitaux suffisants pour compléter les investissements industriels, il consommait à cette fin même ceux prévus pour achever les projets en cours : la planification dépendrait dès lors de la dette extérieure, presque doublée en deux ans (1978-79), de 11 à 19 milliards de dollars pour sa mise en œuvre. Après le programme complémentaire (1979-80), déjà privé des moyens suffisants pour conduire à leur terme les projets inachevés, ce coût imposait au cours du plan quinquennal 1981-85), *l'abandon de tout nouvel investissement productif coûteux* : les dernières inaugurations d'extensions ou de compléments industriels, n'attendirent 1985 qu'en raison des retards de leur réalisation.

De 1982 à la chute brutale, en 1986, de la valeur des exportations pétrolières et gazières, les capitaux laissés disponibles par le service de la dette furent consacrés à satisfaire les aspirations

des classes moyennes par l'importation de biens de consommation dans le cadre du programme anti-pénuries plus qu'à acquérir les moyens de production permettant d'échapper à la nécessité d'importer matières premières, demi-produits et pièces de rechange pour achever l'intégration des circuits de production et assurer leur maintenance. Dès lors, dans la plupart des secteurs industriels, l'inadéquation du volume produit aux capacités prévues résultait, — outre de la durée, exagérée déjà dans les années 1970, de la montée en production — mais du manque de moyens de maintenance et d'approvisionnement. Plutôt que de rechercher les facteurs réels des déficits qui en résultaient, les gouvernements successifs désignés par le président Chadli préférèrent jouer à l'orthodoxie économiste, mettre en cause la structure étatique des Sociétés Nationales disloquées dès 1980. en "entreprises" vouées à l'autonomie, préparée par la dotation d'un capital social d'abord attribué à des organismes d'Etat. Etaient ainsi brisées les cohérences antérieures entre les étapes successives de production et la distribution. Plus souvent que de décentralisation, il s'est agi de délocalisation des sièges vers les périphéries aggravant les déséquilibres et d'une mise en concurrence d'unités en fait complémentaires, leur enlevant tout moyen face aux ministères.

Il est significatif que, avant toute réduction des effectifs salariés, les productions de la plupart des branches aient connu, après une progression ralentie jusque vers 1983 ou 1987, selon le cas, un recul souvent brutal de leur production, auquel n'ont guère échappé que les matériaux de construction et l'agro-alimentaire, recul qui n'a pu que rendre évident le facteur "sureffectifs", rendu seul responsable des déficits ainsi aggravés. La quantité produite de toute une série de fournitures, souvent elles-mêmes intégrées à la production, et encore non fabriquées en 1970, atteint son plus haut niveau en 1986 : moissonneuses-batteuses, grues (en 1985), cuisinières, engrais phosphatés — parfois en plateau entre 1985 et 87 (vis et boulons) ou depuis 1983 (cyclomoteurs, tracteurs). Atteignent aussi leur plus haut niveau en 1986, wagons, pompes et, en plateau depuis 1979, autobus et camions, avec respectivement 10, puis 3,7 et 2,4

fois celui de 1970, téléviseurs 38 fois, mais à demi-intégrés et non plus simplement montés. Le plus haut niveau de production d'engrais azotés et de ronds à béton, de 1985 à 1987, est de quatre à six fois celui de 1970. Si fonte et acier n'atteignent leur plus haut tonnage qu'en 1987, (2,5 et 45 fois celui de 1970), c'est du fait de l'achèvement tardif du second haut-fourneau. Il en va de même, avec l'accroissement de ses capacités, pour le ciment, (8 fois son niveau de 1970, déjà à 6 fois depuis 1985). Le plus long métrage de tissus, trois fois celui de 1970, n'est, de même, atteint qu'en 1987, le plus grand nombre de chemises (1,4 fois autant) l'est en 1985, celui de chaussures (1,7 fois) de façon presque stable de 1988 à 1991. Seules farines et semoules voient leur tonnage croître jusqu'en 1991, jusqu'à 3 fois celui de 1970, pour un nombre de consommateurs un peu plus que doublé.

Aucune de ces productions, dans l'ensemble des deux secteurs, privé ou public, n'est depuis restée à son plus haut niveau — à l'exception des semoules (mais non des farines, dès 1996 en perte de 23 % de leur record), et des ciments, stimulés par la spéculation sur le bâti, à 10 % près. Parmi les productions inexistantes en 1970, les engrais azotés, eux-mêmes, malgré l'incitation agricole, avaient vu leur production réduite de 25 % dès 1998 ; celle des cuisinières était tombée à 50 % de sa meilleure année, celle des vis et boulons à 40 %, celle des moissonneuses-batteuses à 20 %, celle des tracteurs comme celle des grues à 15 %, celle des cycles et cyclomoteurs à 4 %, celle des téléviseurs, pourtant de plus en plus ramenés à un simple montage, à 65 %. Parmi les productions déjà ancrées en 1970, fonte et acier étaient, l'une retombée à 55 %, le second, avec la mise hors d'usage d'un des deux hauts-fourneaux, rénové seulement en 2002, à 43 % de leur niveau de 1985-87, et les ronds à béton, quoique nécessaires à la construction, à 48 %. Leur production restait pourtant encore respectivement deux, vingt et trois fois celles de 30 ans plus tôt, et celle des engrais phosphatés plus de deux fois, malgré un recul de 30 %. Que dire alors de productions amorcées avant l'indépendance, bus et camions (de la SNVI) à 32,5 % de leur plafond de production, mais aussi à 80 % seulement de leur nombre de 1970, pompes à 24 % de 1986, mais

aussi à 87 % de 1970, tissus à 34 % de leur métrage de 1987, au niveau de 1970, chemises à 23 % de 1985 mais 33 % de 1970, chaussures à moins de 10 % de leur nombre produit en 1980-91, à peine 15 % de celui de 1970, pourtant alors largement hérité de l'artisanat, une paire par algérien recensé en 1987 (23 millions), mais une pour dix recensés en 1998 (3 millions) ! Cela suffit à mesurer combien l'incitation à entreprendre adressée au privé n'a en rien compensé l'abandon du public.

On a vu plus haut comment, dès les années 1980, la non-injection de capitaux, — précédemment, essentiellement profits pétroliers transférés jusqu'alors aux créations n'en dégageant pas encore elles-mêmes — par les institutions publiques, dans les entreprises de production dépendant d'elles, justifiée à partir de 1987 par leur "autonomie" était responsable de leur vieillissement. Outre que leur vétusté résulte de leur âge, du fait que le manque de moyens financiers a généralement interdit, et jusqu'à présent, de renouveler l'équipement d'origine (aujourd'hui datant de vingt ans et plus), le même facteur a constamment réduit, retardé, parfois empêché, le remplacement de matériels soumis à des réparations précaires, et, par là, entraîné des périodes de chômage technique, des réductions de capacité, d'un coût final aussi élevé. La destruction matérielle, après 1991, de centaines d'unités, par le terrorisme islamiste, s'est ajoutée à cette dégradation pour rendre ingérable l'économie de la plupart des entreprises publiques, déficitaires et endettées, jusqu'à ne pouvoir payer leurs salariés.

La seule réaction du pouvoir a été soit de *dissoudre* ces entreprises — voire à les céder, en lambeaux et avec leur passif, à leurs salariés — soit de les confier à des actionnaires d'Etat tuteurs pour proposer, après soutien, leur *privatisation* à des repreneurs algériens ou étrangers, ou *d'ouvrir* leur capital, le plus souvent en position très minoritaire pour attirer l'investissement, à *des partenaires* le plus souvent liés à des transnationales européennes ou arabes, ce qui n'a été possible que dans les secteurs les plus rentables. La liquidation d'EPE et d'EPL (entreprises publiques économiques nationales et

locales) a provoqué, conjointement avec les compressions d'effectifs, l'effacement de plus de 400 000 emplois, pour plus de moitié en secteur productif, dont 20 % de cadres, dès avant l'application du PAS. Des débris d'entreprises détruites érigées en 1 774 sociétés de salariés, 10 % avaient disparu dès la fin de 2001, plus dans le domaine des services que de la production, avec seulement 27 000 salariés-actionnaires, soit 20 % des 130 000 licenciés des entreprises publiques liquidées, sans pour autant soulager la situation financière de l'Etat, à la charge duquel restaient 35 milliards de dinars algériens (près d'un demi-milliard de dollars) du passif des entreprises publiques dissoutes.

L'attente vaine et naïve (?) d'un relais privé constructif

Les entreprises privées algériennes n'ont pas pour autant pris le relais du secteur public productif. En 2001, elles ne réalisaient pas plus du tiers de la production industrielle, essentiellement dans le domaine des cuirs, du textile, de l'agro-alimentaire, en particulier de la minoterie semoulerie où l'ouverture de 120 unités triturant des blés importés tendait à sursaturer le marché, déséquilibrant les entreprises publiques, et surtout d'industries "diverses" multipliées. On retrouve là la tendance qui, en 1996, avait fait perdre à leur ensemble, — essentiellement des PMI — 8 % de leurs emplois de 1990, une même proportion que dans le secteur public. La croissance de certaines d'entre elles ne s'est opérée que par la réorientation de capitaux nés de l'industrie vers des secteurs plus prometteurs de profits, comme celle du titulaire en 2000 du 22^{ème} chiffre d'affaires du pays, le premier privé, Rebrab, président du forum des chefs d'entreprises : après l'essaimage de parts de ses profits tirés de la métallurgie vers l'huilerie (Cevital), la représentation d'entreprises étrangères et un journal (Liberté), il entreprend, depuis juin 2002, de sous-traiter à l'EPE de cycles de Guelma, désactivée parce qu'endettée, pour à peine 60 millions de dinars algériens par an, le pseudo-investissement du seul montage de pièces importées. C'est aussi le placement dans les groupes publics ouverts au capital (les minoteries ERIAD Setif ou l'hôtel Aurassi), ou comme

“partenaires” de groupes transnationaux permettant à ceux-ci plus des spéculations fructueuses que de réels investissements, ou la mystérieuse et très rapide (1997-2002) ascension de Khalifa, d’une pharmacie à la banque, au management et à l’appropriation d’une flotte aérienne (Khalifa Airways) et à l’offre d’acquisition d’une multinationale du BTP en faillite, qui représentent ces exceptions, sans frontière nette avec l’informel. A l’opposé de fragiles “micro-entreprises” suscitées par les très sélectives attributions de micro-crédits, d’aide aux jeunes et aux chômeurs, nombre d’affaires privées recherchent, en fait, à travers des “partenariats” étrangers auxquels ils offrent la pénétration du marché national, l’insertion dans le réseau du capital mondial. Le non-respect des salaires, la non-déclaration à la sécurité sociale, qu’autorise la pression du chômage, voire le non-paiement des taxes douanières qu’acquittent évidemment les entreprises publiques, offrent aux capitaux non productifs des avantages concurrentiels imparables : en 2001 étaient déclarés 37 428 opérateurs d’*“import-import”*.

Alors même que l’entreprise privée concerne ainsi généralement soit de tels échanges qui vont à l’encontre de la production nationale, soit les services, privatisés à 85 %, comme les transports urbains et routiers naguère publics et éclatés en micro-entreprises négligeant la demande insuffisamment rentable à ses yeux, *l’Etat n’a cessé de lui fournir une aide financière*. Dans la perspective même du plan de relance lancé sur trois ans en octobre 2001, les mesures adoptées pour le budget complémentaire 2001, en juin de cette année, ont apparemment fait fond sur l’attente de l’investissement privé : la réduction des taxes douanières « *pour alléger le fardeau des entreprises* » en réduisant, par exemple, au taux des produits semi-finis (5 %) les taxes qui frappaient les importations en kit, ne fait qu’entériner la fiction d’investissements productifs qu’elles représenteraient. Réduire des 2 / 5 la TVA (de 17 à 10 %) et la Taxe d’Activité Professionnelle tendent à rapprocher l’entreprise déclarée de sa concurrente plus ou moins *“au noir”*. Cela ajoute aux autres mesures de soutien (crédit-bail, micro-crédit, etc.) en phase d’exportations pétrolières faste, mais aussi

d’endettement du Trésor public de 900 milliards de dinars algériens (soit 13 milliards de dollars).

Les privatisations ne s’en poursuivent pas moins, à la recherche d’investisseurs étrangers. Parmi ceux-ci, figurent d’abord les grands groupes pétroliers auxquels sont concédés, en partenariat avec SONATRACH des droits sur des gisements assurés, en échange d’explorations et de mises en exploitation relativement bon marché. Dix contrats de ce type avaient été conclus en Février 2001 pour 200 millions de dollars., Sept, sur dix proposés, l’ont été en juillet 2002, avec des groupes ou des services publics européens et des sociétés américaines ou arabes pour l’exploration sismique et le forage de 18 puits pétroliers et gaziers, pour 100 millions de dollars. Mais, rien qu’en 2001, la part nette des groupes étrangers déjà en partenariat s’est élevée à 1 milliard de dollars, 5,8 % des résultats nets du secteur. En outre, au-delà du partenariat, depuis juillet 2002, la direction de SONATRACH admet de filialiser, sur son propre domaine des entreprises de recherche, raffinage, commercialisation du pétrole, aux fins de privatisation.

Outre cette entreprise, la seule de classe internationale (avec le 165^{ème} chiffre d’affaires du monde, mais 80,2 % du total de ceux des trente premières entreprises d’Algérie), un service public comme SONELGAZ, pourvoyeur de toute l’énergie distribuée dans le pays, bénéficiaire depuis 1999 (de 38 milliards de dinars algériens, cette année-là), est, de ce fait même, mis sur la voie de se filialiser en Sociétés Par Actions pour s’ouvrir au privé. Les télécommunications partagent, déjà, avec un groupe égyptien, au moins la téléphonie mobile. Les partenariats conclus laissent généralement le pouvoir de décision aux groupes étrangers majoritaires. Il en va ainsi dans la gestion des filiales de l’EPE pharmaceutique SAÏDAL avec des groupes comme l’américain Pfitzer, ou dans celle du complexe sidérurgique ex-SNS d’Annaba, filialisé par Sider en Alfasid, puis repris à 70 % par le groupe indien ISPAT, qui ne fait pas de réels investissements productifs après la reprise du second haut-fourneau, mais qui collecte des profits et qui prévoit d’acquérir ses sources de matières premières grâce à la filialisation entre

mines de fer et de phosphate imposée à l'EPE FERPHOS par sa Holding Sidémines. Des EPE comme la SNVI de Rouïba (camions et bus) ou la SNTA (tabacs et allumettes) sont laissées sans soutien, aux prises avec leur endettement et la concurrence, y compris du "trabendo", jusqu'à ce que, pour cette dernière, l'Etat recommande, fin 2001, l'injection de 46 millions de dollars d'*Arab Investors* pour 600 emplois. De même l'ENIEM de Tizi-Ouzou (électro-ménager), endettée par la prise en charge d'une filiale détruite par le terrorisme, n'est soutenue par l'Etat qu'à condition de s'engager dans un partenariat de simple montage en kit. Dans le secteur des transports, il en va de même : la CNAN (Cie Algérienne de Navigation) est ainsi contrainte de mettre en vente 20 navires vétustes pour payer ses dettes et, au moins, d'ouvrir son capital.

Ainsi, le "partenariat" imposé aux entreprises publiques n'est finalement possible qu'en offrant la majorité au partenaire, le plus souvent, plus en lui ouvrant le marché algérien qu'en obtenant de lui des investissements efficaces pour rénover et étendre l'appareil productif. L'exemple du secteur pharmaceutique, où le résultat financier positif de l'EPE SAÏDAL, lié à l'apport à ses filiales, par 8 *joint-ventures*, de 150 millions de dollars d'investissement (surtout de l'américain Pfitzer) se traduit aussi, dans un marché algérien du médicament de 800 millions de dollars, en 2001, par une part de 650 millions de dollars (80 %) aux importations, entre autres, de Pfitzer.

L'Etat, en tout cas avant le retour électoral du FLN, soucieux de tels résultats financiers, incite au profit le privé national en même temps qu'il pousse le public, sous menace d'être privatisé, à s'associer en même temps qu'aux capitaux étrangers : en avril 2001, pour le Président Ouyahia, leurs « *investisseurs (...) se détermineront (...) en observant les engagements du privé national* ». Il condamnait « *la frilosité du secteur public national à l'endroit des opportunités de partenariat et de la privatisation* ».

Aussi bien, le dit "*privé national*" ne s'y trompe plus depuis plusieurs années : il a été le premier à associer ses moyens d'alouette aux chevaux multinationaux plaçant le minimum

exigé des SARL dans un même pâté, pour faciliter à ceux-ci, sous couvert de montage en kit, une importation détaxée. L'étude, par un chercheur sétifien, des associations avec Samsung, Daewoo, Philips, dans la ZI de Bordj-Bou-Argeridj, qui montre comment ce détournement, en créant un minimum d'emplois non qualifiés et sous-payés, peut être étendu à la plupart de ces "partenariats". Il s'agit en fait d'une précarisation, par une sorte de *légalisation de "l'informel"*.

En ce qui concerne l'agriculture, jusqu'au retour de l'intervention de l'Etat avec le plan de relance de 2001, ici aussi, en faveur d'"entrepreneurs" privés, les mesures de désengagement de l'Etat qui, essentiellement dans les années 1980, ont accompagné, après la dissolution des Domaines Agricoles Socialistes héritiers tant des Domaines autogérés que des coopératives de la Réforme Agraire partagées entre EAC et EAI (Entreprises Agricoles Communes, et Individuelles), n'ont guère renforcé la production. Dès les années 1980 le soutien à l'APFA (accès à la propriété foncière agricole) dilapidait les sols arides et leurs nappes au profit de détenteurs de capitaux, souvent citoyens absentéistes ; le recul du blé devant l'orge étendu aux franges de la steppe fragilisée, imposait l'accroissement de l'importation que ne compensaient ni la diversification marginale des cultures ni une extension du cheptel dépassant les possibilités réelles. La "libéralisation" des structures foncières, si elle a accru le nombre d'actifs agricoles, les a précarisés, soumis au chômage et au retour soit aux micro-exploitations — étant le secteur le plus fourni en « micro-entreprises » aidées. Elle ne change rien à la dépendance vis-à-vis des aléas climatiques, qui, seule, explique l'accroissement de 18 % de son produit brut en 2001, dans une croissance moyenne inférieure à 1 %.

Crise sociale : "l'informalisation", mode marginal d'accès à la "mondialisation"

Les variations d'effectifs d'actifs occupés recensés n'ont ainsi guère de rapport avec celles de la production. Il est caractéristique que ceux dénombrés dans l'agriculture par l'enquête de

2001 du Ministère du travail (1 312 000) dépassent de 52 % leur nombre de 1987, de 90 % celui de 1977, de 40 % celui de 1966, pour un produit du secteur à peine différent d'une année sur l'autre, et regroupent 21 % des occupés (comme en 1987), pour une part dans le PIB inférieure de plus de moitié. Dans l'ensemble des secteurs d'activité, malgré le très fort accroissement de la population d'âge actif, (47,1 % en 1998 contre 41 % en 1987 et de 38 à 39 % en 1977 et 1966), la population occupée *structurée*, avec 14,2 % (4 438 000) du total des Algériens de 2001, se retrouve au niveau de 1977 (2 337 000) qui s'était élevé à 18 % en 1987-89 avant de retomber à 16 puis 15 % (de 4 516 000 à 4 325 000) de 1990 à 1994, année d'imposition du PAS. Le total-même des occupés, précaires compris, estimé à 1,7 million, soit 13 % de cette population en 1966 au lendemain de l'indépendance, et à 5 985 000 en 1994 (soit plus de 21 %), ne l'était plus qu'à 19,8 % de 1997 à 2001 (de 5 705 000 à 6 229 000). Tandis que la proportion de salariés réguliers n'a cessé de reculer depuis son maximum de 72 % en 1977, le nombre de précaires et de chômeurs a ainsi augmenté depuis lors, en même temps que celui des "indépendants", plus que des employeurs, majoritairement "micro-entrepreneurs" aidés dans l'agriculture. Ces deux dernières catégories, de 23,5 % et 20,5 % des occupés (558 000 puis 846 000) en 1977 et 1987, étaient devenues 28 % (1,6 million) dès 1997 ; ils sont en 2001 29,6 % (1 826 000). Tandis que les salariés et manœuvres permanents, de 72 % en 1977, et 70 % encore en 1987, ne sont plus qu'entre 67 et 61 % des actifs occupés depuis 1989, — surtout grâce à la croissance des emplois administratifs (près d'1,5 million) — le nombre et la proportion des travailleurs à domicile, et autres précaires dénombrés ne cessent de croître : de 374 000 (6,5 % du total des actifs, chômeurs inclus) en 1987 à 770 000 (11 %) en 1991 et, surtout depuis le PAS, de 829 000 (12 %) en 1994 à 1 418 000 en 1997 (17 %) et 1 831 000 (21 %) en 2001. La part croissante de ces emplois précaires dans l'emploi féminin (de 21 % des femmes actives en 1977 à 29 % d'entre elles en 1987, 39 % en 1992, et plus de 50 % depuis) explique leur participation accrue à l'activité (de 6,2 % en 1977 à 12 % en 1987, 16 % en 1992,

plus de 25 % en 2001) et surtout au chômage et aux bas salaires, le plus souvent non déclarés. *Les emplois "créés" par l'informel selon certains économistes algériens ultra-libéraux se substituent en fait à l'emploi régulé dans le cadre de la forme "d'économie de marché" programmée pour l'Algérie sur les marges de l'Europe.*

La société algérienne retrouve ainsi une inégalité qu'elle avait oubliée voici vingt ans. Cette inégalisation est sensible dans les revenus, allant des profits d'hommes d'affaires comme Rebrab et Khalifa au niveau des allocations de chômage (ou à leur suppression) et des salaires au noir très inférieurs au minimum garanti, de l'ordre de 8 000 dinars algériens par mois (quelque 100 euros ou dollars, mais avec un pouvoir d'achat en produits locaux encore très supérieur, du fait de la sous-évaluation du dinar algérien).

Cette inégalité croissante est sensible dans l'habitat, dont la "crise" est plus liée à l'inégale répartition des logements, eux-mêmes très inégaux, qu'à leur manque. Sur les 20 % de logements recensés comme vacants en 1998, beaucoup le sont du fait de la spéculation, qu'il s'agisse, par exemple d'anciens "Biens vacants" bradés à leurs occupants dans les années 1980, ou villas construites grâce à leurs revenus, d'autres en raison de l'impossibilité faite aux petits épargnants d'accéder aux logements promotionnels auxquels ils ont cotisés, d'autres tant que durent les contentieux (et les émeutes) créés par l'attribution arbitraire de nombre de logements sociaux à des sans-droits souvent déjà largement pourvus aux dépens de familles laborieuses. Ainsi s'opère dans l'espace (surtout urbain) une ségrégation, non plus entre colonisés et colonisateurs, mais simplement sociale.

Cette ségrégation se marque dans la démographie et s'aggrave de son fait. La réduction de la natalité, dite « transition démographique », s'opère en effet, non dans les familles à l'étroit, comme on le laisse entendre, mais du fait des possibilités de prévision dans les milieux salariés réguliers après les milieux aisés. Elle s'est amorcée, dès le début des années 1970, dans les quartiers centraux et de périphérie aisée

d'Alger et des grandes villes et s'est étendue avec la multiplication des centres urbains dans les milieux dominants passés par des études supérieures : elle oppose, par exemple, les hauts d'Alger où dominent les 25-35 ans, à sa banlieue industrielle ou d'origine rurale du sud et de l'est ; les lotissements aisés aux grands ensembles, où dominent les 10-20 ans, marquant les écarts de date de l'amorce de transition. S'y opposent de même les niveaux de formation culturelle et professionnelle, tant par les inégalités des équipements proposés au-delà de l'enseignement moyen, lui-même parfois insuffisant dans certaines zones rurales, que dans la désertion retrouvée depuis 10 ans des collèges pour le "petit boulot" informel compensant le chômage parental, et dans les contrastes entre niveaux d'études atteints par les adultes, contrastes parallèles aux oppositions entre structures démographiques et conditions de logement.

Comme l'écrivait l'éditorialiste d'*El Watan* du 30 avril 2002, A. Smaïl, « en Algérie aussi existent les masses laborieuses, plus qu'avant même, et de plus en plus pauvres. C'est d'ailleurs le seul « secteur » qui n'arrête pas, depuis deux décennies, d'enregistrer une croissance continue ». L'éditorialiste y voit surtout « deux facteurs : le blocage d'une économie qui ne redémarre toujours pas (et) la quasi-disparition des classes moyennes ». On retrouve dans ces oppositions une nouvelle amorce de celles qui ont dominé l'ère coloniale.

C'est que les contraintes imposées ne se sont pas limitées aux quatre ans d'ajustement structurel. Elles avaient commencé avant, on l'a vu, par le service de la dette, mais aussi par la substitution croissante, informelle puis formelle, d'importations à la production et, par là, à un cours parallèle du dinar algérien de plus en plus sous-évalué, qu'a rejoint le cours officiel. De là, la sous-évaluation de la monnaie nationale, face aux Etats-Unis et à l'Europe, qui enrachine l'importation, notamment d'équipement, dans la dépendance du dollar. En 2002, l'espoir des "entrepreneurs", « l'insertion dans l'économie mondiale » rend, selon le très orthodoxe journaliste d'*El Watan*, N. Grimm, « le démantèlement (des protections) nécessaire »

pour « alléger le fardeau des entreprises », dans le cadre de la préparation de l'adhésion à l'OMC et de la réalisation, à terme échu, de l'accord de 2002 d'association avec l'Union Européenne. Cette démarche explique que le *Programme triennal de relance économique*, doté en juin 2002 d'un budget global 2001-2004 de 525 milliards de dinars algériens (quelque 6,5 milliards de dollars), il est vrai grevé dès décembre par la nécessité de répondre à la catastrophe de Bab-el-Oued, se contredise dans sa propre démarche : continuer à privatiser, sans parvenir à attirer de véritables investisseurs, à aider l'entreprise privée, peu soucieuse d'y réduire ses profits, et ne renflouer les entreprises publiques économiques qu'engagées dans un partenariat, en prévoyant pourtant 40 % des dépenses pour la relance des grands chantiers d'infrastructure arrêtés, 20 % pour le développement local mais, par exemple, à travers, dans l'immédiat, la réalisation de 200 000 logements, mais en relayant le logement social par le logement social participatif (qui ne peut s'adresser aux plus nécessiteux) et par la location-vente, qui ne peuvent qu'accentuer les déséquilibres de l'habitat.

Aussi bien, la croissance prévisible pour 2002, prévue de 7 % par le pouvoir, est-elle voisine de 0, quand elle avait atteint 2,5 % en 2001, bonne année agricole et pétrolière. Le 15 avril 2002, dans *El Watan*, N. Grimm faisait état du « manque d'entreprises algériennes capables de prendre en charge la réalisation des programmes de construction et de satisfaire l'offre en matériaux de construction ». On ne saurait mieux souligner l'état de dépendance dans lequel l'Algérie s'est enfoncée vis-à-vis du pétrole et du dollar. Dans le même quotidien, le 3 juillet suivant, Kamel C. soulignait que seuls « un dollar fort et un baril (...) à 26 dollars (avaient) permis des recettes record en 2001 »

C'est dire que leurs défauts rendent impossibles tous les programmes, de relance par exemple. La dépendance est totale, vis-à-vis de la spéculation intérieure, comme de la "mondialisation" espérée, qui tend à insérer l'Algérie en marge de l'Europe, du Maroc à l'Europe de l'Est, en situation semi-coloniale.